



La Plaine sur mer

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS du 16 février 2024

Délibération n° CA 2024-01

Nombre de membres

En exercice :	10
Présents :	7
Pouvoirs :	1
Votants :	8
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi seize février à dix heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 9 février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Séverine MARCHAND, Présidente.

Etaient présents

Séverine MARCHAND, Présidente,
Danièle VINCENT, Vice-Présidente,
Marc LERAY, Sylvie DANET, Marie-Andrée RIBOULET, Conseillers municipaux.
Marie-Thérèse CHAUVET VIGNERON, représentante des personnes en situation de Handicap,
James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique,

Excusé représenté

Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées, donne pouvoir à Danièle VINCENT

Absents non représentés

Katia GOYAT
Claire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44

Secrétaire de séance : Danièle VINCENT- Adoptée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023 est arrêté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023 est arrêté à l'unanimité.

Objet : Finances_ Exercice 2024 – Admissions en non-valeur

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes d'admissions en non-valeur de produits irrécouvrables formulées par Madame la comptable publique,

Considérant l'effacement des créances résultant de la décision de la commission de surendettement de la banque de France,

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des produits figurant sur l'état ci-dessous :

ANNEE	REF	MONTANT	MOTIF
2023	T 14 et T 28	390.26 €	Surendettement et décision effacement de dette

- **DIT** que cette dépense sera imputée à l'article 6542 « créances éteintes » du budget du CCAS sur l'exercice 2024.

Séverine MARCHAND
Présidente



Danièle VINCENT
Secrétaire de séance



Le Président,



Séverine MARCHAND